

Communiqué de presse

27 avril 2018

Engagement de France Invest pour une économie circulaire en soutien à la feuille de route du Gouvernement

France Invest, association professionnelle qui regroupe les acteurs du capital-investissement actifs en France, affiche son soutien à la Feuille de Route pour une Économie Circulaire lancée le 23 avril par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Depuis 2009, France Invest s'est engagée au travers de sa Commission Environnement, Social, Gouvernance (ESG) pour promouvoir un développement durable au cœur des plans de croissance des 7.200 entreprises qu'accompagnent ses membres et pour intégrer une démarche ESG dans leur politique d'investissement.

France Invest, via sa Commission ESG, relatera auprès de ses membres les grandes orientations de la feuille de route du Ministère et encouragera la profession à étudier, chaque fois que cela est pertinent, une réflexion d'économie circulaire dans les plans de transformation et de développement des entreprises en portefeuille.

Conscients que les modèles traditionnels de production et de consommation finiront par se heurter à la disponibilité et au coût des ressources, les investisseurs de long terme dans l'économie réelle, sont amenés à intégrer ces enjeux dans leur démarche d'investissement.

La réduction du gaspillage, des déchets, l'allongement de la durée de vie des produits, le développement de l'économie de fonctionnalité, sont des pistes d'action pour évoluer vers une économie plus efficace et plus durable.

Les réflexions et initiatives dans le champ de l'économie circulaire sont de nature à générer des opportunités de création de valeur dans les entreprises accompagnées par les investisseurs que regroupe France Invest. Il s'agit d'un levier de performance, d'innovation et de création d'emploi, comme en témoignent les nombreux exemples déjà effectifs au sein des entreprises financées.

La publication en 2018 du guide « Capital Investissement, acteur du Développement Durable », document de référence sur ces questions, identifie l'économie circulaire comme une tendance susceptible d'influencer les approches d'investissement.

Au-delà de son action de sensibilisation, de pédagogie, de partage des bonnes pratiques, la Commission ESG de France Invest mène également des actions concrètes comme l'Initiative Climat 2020 (IC20) en faveur de la lutte contre le changement climatique. IC20 fédère une vingtaine de sociétés de capital-investissement engagées pour une gestion responsable et transparente des émissions de gaz à effet de serre des sociétés dont elles sont actionnaires. Les signataires de l'IC20 sont mobilisés afin de contribuer à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique.

Contact presse

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - a.darpy@franceinvest.eu

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre plus de 300 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu